

LE PETIT NAUJACAIS



Bulletin municipal bimestriel de la Commune de Naujac-sur-Mer



SUR L'AGENDA :

- **Concours de belote le 29 avril et le 27 mai à 15 h 00**
- **Plantation des arbres de naissance le 8 mai à 10 h 30 suivie de la Cérémonie aux Monument aux Morts**
- **Sortie à Dancharia le 20 mai**
- **Fête locale les 2 et 3 juin**

Lettre à nos amis chasseurs

Un samedi de mars, en rentrant de Lesparre, une battue traverse la route à quelques centaines de mètres de Magagnan. Le bien désagréable personnage en charge de ralentir les voitures donne un violent coup de pied sur la route à mon arrivée. Je regarde mon compteur, je suis à 60 au lieu des 90 autorisés sur cette route, en train de décélérer encore et comme mon papier rose me le permet, j'estime ma vitesse suffisante en cette situation. Cet homme s'autorise alors à donner un coup de pied sur ma voiture quand je passe à sa hauteur... de quel droit ?



Après avoir demandé à ce monsieur si les non-chasseurs, en plus de ne pas pouvoir profiter de la forêt le weekend, doivent aussi s'abstenir de rouler sur les routes publiques, celui-ci me répond avec un prétentieux et détestable « Oui, Madame la conseillère municipale ».

Rappelez-vous que l'image que les citoyens gardent de la chasse, c'est celle transmise par ce genre d'individus. Il est dommage de placer ce personnage en front pour ralentir les voitures quand il n'est pas capable de le faire simplement et avec courtoisie. Il ne fait pas partie des forces de l'ordre et n'a donc aucun ordre à donner : il faudra lui rappeler qu'il n'a aucun pouvoir et qu'il est simplement là pour avertir d'un danger.

Ce genre de comportement est désolant. Titulaire de mon permis de chasser depuis 8 ans, c'est une belle activité, une belle passion qui doit se faire en bonne intelligence avec les citoyens, comme tous les autres sports et passions. Ce comportement est préjudiciable à tous les chasseurs qui se conduisent pour la majorité correctement, c'est bien dommage de salir ainsi cette activité.

Quant au dédaigneux « Madame la conseillère municipale », je me demande si je ne devrais pas presque avoir honte d'avoir ce « titre » qui me donne le droit de... donner mon temps pour la commune de Naujac. Heureusement avec succès d'ailleurs et j'en profite pour dire que nous avons de quoi être fiers du travail accompli au camping et j'attends avec impatience le bilan de la saison 2018. Mais si le fait de croiser une élue rend ce monsieur si hargneux, je préfère préciser que je ne fais pas de politique, je ne suis ni de droite ni de gauche mais pour autant, j'entends quand même être respectée pour le travail que je réalise avec plaisir pour les Naujacais, et qui bénéficie autant aux chasseurs qu'au commun des mortels...

Le présent article a été communiqué lors de la dernière réunion du Conseil Municipal du 7 avril 2018 et a obtenu l'approbation de l'ensemble des élus.

Mme Camille BEGUÉ
3ème Adjointe au Maire

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DFCI

Dimanche 8 avril s'est tenue l'Assemblée Générale de la DFCI. Le bureau est composé de quinze membres, M. Patrick MAURIN, Président, M. Jean-Luc MESURET, Vice-président, M. Daniel TOURET, Secrétaire de séance, M. Patrice SEURIN, M. Bernard BARREYRE, M. François BARREYRE, M. Pierre SAUVARIN, M. Jean-Paul LABURTHE, M. Jean-Jacques LAOUÉ, M. Jacques ARDILLEY, M. Alain BERARD, Mme Francine BENETEAU, M. Jean-Claude BERRON, M. Michel MARTIN et M. Laurent BERGEROT.

Il a été décidé :

- de réhabiliter et d'agrandir plusieurs points d'eau aux lieux-dits : Chéoutre, Bergeron, Communal de Vignolles, Pey Bruga, Landreau, Pey Chemin, Landes de Crimée, l'Espérance, Taste Corneille et Aux Mettes.
- de créer un forage au Baron.
- d'apporter de la grave alios sur certaines pistes endommagées.

Ces travaux seront effectués au cours de l'été et de l'automne 2018.

le SMICOTOM vous offre la possibilité de trier pour recycler

Pour rappel et pour information, en dehors des apports classiques (bennes de déchets verts, bois, encombrants, cartons, mobilier, fer et gravats), les déchetteries du SMICOTOM prennent aussi en charge les déchets suivant :

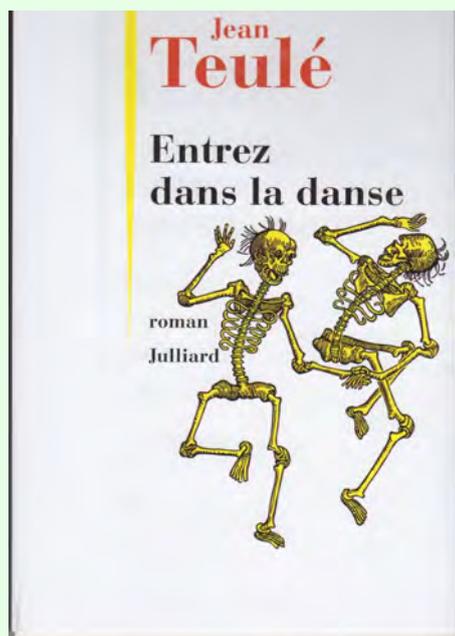
- Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques
- Déchets diffus spécifiques (déchets dits dangereux)
- Les piles et batteries
- Les ampoules et néons
- Les capsules Nespresso
- Les huiles de vidange
- Les huiles alimentaires
- Le verre, le papier
- Les bouchons en liège
- Les radios médicales
- Cartouches d'encre



NESPRESSO®



POUR VOUS GÉLU L'À LU
« Entrez dans la danse » de Jean Teulé



Ne vous fiez pas au titre qui emprunte son titre à une innocente comptine enfantine « *Entrez dans la danse / Voyez comme on danse* » car ce roman évoque plutôt les vers d'Aragon : « *C'était un temps épouvantable / On avait mis les morts à table* ». Était-il si terrifiant ce XVI^e siècle ? L'histoire se passe à Strasbourg en l'an 1518. La disette fait rage, à tel point que l'anthropophagie n'est pas une exception pour les habitants de cette cité. Les gens sont pris alors d'une irrépressible envie de danser, compulsivement, jusqu'à...la mort. Les autorités, aussi bien civiles que religieuses, n'y peuvent rien et se retrouvent impuissantes devant cette singularité.

Les documents historiques existent, Strasbourg, à cette époque, a été prise d'une frénésie de danse mortifère mais on se demande si l'auteur n'a pas renchéri un peu sur l'horreur et le sordide. Si le fait est avéré, il interroge cependant. Ni danse de Saint-Guy, ni forme d'épilepsie mais des sarabandes de femmes et d'hommes possédés par un mal étrange. Ce n'est pas un grand roman, il est bâti à chaux et à sable mais c'est une curiosité par sa truculence et la façon dont les diverses formes d'autorités de la ville se « tirent la bourre » pour récupérer la situation. La politique ne perd jamais ses droits. A vouloir, à tout prix, y discerner une dimension métaphorique, on peut se demander si cette danse macabre n'est pas le moyen ultime d'exorciser la peur de la mort et d'oublier la déchéance des corps et des âmes. C'est ce que semble dire, un siècle plus tard, plus benoîtement, la fourmi de la fable à la cigale : « Eh bien dansez maintenant ! ».

Cet ouvrage est disponible à la bibliothèque de Naujac.

VIEILLES PHOTOS DE NAUJAC



Je vous parle d'un temps..... La « dream team » de Naujac. C'était dans les années 50 où l'équipe de basket des Ajones était championne du District Médoc. Vous les reconnaissez ? Guy Bergeon, Jany Hosteing, Jean Drouillard, Marc Jumont, Ulysse Disclos, Jean Teychouères, Paul Ransinangue et Louis Castaing. A l'arrière-plan, le fronton de Saint-Isidore. Certains ne sont plus parmi nous, raison de plus pour leur rendre hommage.

PREMIÈRE RANDO DE L'ANNÉE



Nous vous avons déjà présenté « Les Bougies Perlées » l'année dernière, association regroupant des amoureux de vieilles mobylettes, ils les restaurent et sillonnent ensuite les routes de notre beau médoc.

La première balade officielle de l'année a eu lieu le 28 janvier au matin. Le rendez-vous était donné à Groussac pour partager ensemble café chaud et petits gâteaux.

Il fallait prendre des forces car il faisait très froid !

70 kilomètres de parcours au travers des vignes et en longeant l'estuaire. Quelques petites pannes ont été rencontrées mais rien

de méchant, du moins rien qui puisse interrompre leur périple.

Une seule participante à deux roues a malheureusement fini sa balade, accrochée à un panneau de signalisation, au Port de Goulée...

La pause du midi, cette fois-ci, ne s'est pas déroulée au restaurant mais sous forme de pique-nique, tiré du sac, au port de Saint Christoly de Médoc.

Cette pause méridienne a été le moyen de pouvoir discuter ensemble et de partager les histoires de chacun, si bien que le froid a fini par se faire oublier.

La boucle de l'après-midi s'est déroulée sans encombres majeures.

Le retour sur Naujac s'est fait vers 16 h 30, un dernier café englouti avant de regagner chacun leur domicile.





NAUJAC ANIMATION



ORGANISE UNE

Sortie à Dancharia

DIMANCHE 20 MAI 2018

EN BUS GRAND TOURISME DE LA SOCIÉTÉ MÉDOC ÉVASION

Programme de la journée :

Départ à 6 H 30 :
parking de la salle des fêtes
Arrivée à Dancharia vers 10H30
Journée libre
Départ de Dancharia à 15 H
Retour à Naujac-sur-mer vers 19H30

Renseignements et Réservations
Mairie : 05.56.73.00.55
Paiement à l'inscription.
10€ pour les enfants de - 12 ans

Date limite d'inscription le 10 mai 2018.



Impression par deux vises. Ne pas jeter sur la voie publique.

SYMPA LES SURFEURS !!!

Une très bonne attention des dirigeants du groupe de Surfers ENTER THE WAVE qui ont tenu à faire un geste pour les Naujacais, en effectuant un don de 1500 Euros. Cela permettra de couvrir les frais d'achat et d'installation d'un téléphone, réservé aux urgences et mis à disposition devant l'accueil du Camping Municipal ainsi que l'acquisition d'un habitacle sécurisé et chauffé qui sera apposé sur la façade de la Mairie, afin de recevoir un défibrillateur. Un très bon geste de la part des Surfers d'ENTER THE WAVE pour la sécurité des Naujacais.



LA CHASSE AUX ŒUFS



Les bénévoles de la bibliothèque ont organisé une chasse aux œufs, jeudi 29 mars, à l'attention des enfants de maternelle.

Avec joie et entrain, les élèves se sont précipités à la recherche des précieux petits œufs en chocolat très bien dissimulés. La cueillette a été très bonne, les enfants étaient ravis de leur « chasse » et ont ensuite pu partager ce trésor.

VIVE LE PRINTEMPS !

Vendredi 30 mars, malgré un début de journée maussade et pluvieux, nos écoliers ont fêté le printemps et le carnaval.

La matinée a débuté autour d'ateliers cuisine, peinture, dessin et maquillage dans une ambiance bien joyeuse...

L'après-midi, le défilé du Carnaval s'est déroulé sous le soleil, enfin ! Les enfants des écoles maternelle et élémentaire se sont retrouvés pour former un joyeux cortège encadré par les enseignants, les nombreux parents et bénévoles, qui avaient œuvré à la réussite de cette journée récréative.

Après un tour du village, cette joyeuse bande s'est retrouvée dans la cour de l'école afin de partager les gâteaux confectionnés dans la matinée.

Un grand remerciement aux enseignants, aux bénévoles et aux parents !



UNE NOUVELLE ASSOCIATION A NAUJAC !!! A DEFAUT DE SAUMON IL Y AURA DU GARDON !!!

A l'initiative de passionnés de pêche à la ligne, une nouvelle association vient d'être créée à Naujac-Sur-Mer. Dans un premier temps, c'est le petit étang situé rue du Deyre qui va être aménagé avec un empoissonnement en petites carpes de 20 à 100gr (environ 200 poissons). Par la suite, l'aménagement d'un plan d'eau beaucoup plus important est prévu rue de la Gravière. Le Président Franck SAUDMON a prévu également la possibilité d'une initiation avec les scolaires. Nous souhaitons tous nos vœux de réussite et bonne pêche aux futurs adhérents de l'association « LES PECHEURS NAUJACAIS », qui sera opérationnelle administrativement à partir de dimanche 1er avril.

Pas de gloire, pas de balançoire !



Je suis déçu ! Mais, puisque j'ai pris l'habitude de vous confier, depuis déjà un certain temps*, mes heurts et malheurs, je vais, encore une fois de plus, m'épancher sur votre épaule. A l'heure où tout un chacun est « balancé » pour turpitudes sexuelles, je n'ai aucune plainte à mon encontre. Pourtant, des Ninettes, des Ninons, des Lisettes et des Lisons j'en ai connu quelques-unes quand même... *et bien d'autres, j'ai pas la mémoire des noms*, comme le chante Brassens. Ah non ! Ne comptez pas sur moi pour vous donner la liste, je suis un gentleman. D'ailleurs si elle était longue, vous diriez que je me vante, plus courte, vous penseriez que je veux minimiser les faits qui me sont reprochés. Mais c'est bien là le hic : on ne me reproche rien. Elles m'ont oublié. Faut croire que mes prestations ne leur ont pas laissé un souvenir impérissable. Et bien justement, elles pourraient me balancer pour défaillance du matériel, malfaçon, vice de forme (ou forme de vice), publicité mensongère ou, en dernier recours, pour... excès de vitesse. Que sais-je moi ?

C'est vrai que je ne suis pas une personnalité en vue et que ma mise en examen ne profiterait à personne. Cela me renvoie à mon insignifiance. Je suis un moins-que-rien, un gagne-petit, un pousse-mégot et personne ne s'excite sur mes aventures salaces. Je reste dans l'anonymat le plus vexatoire, dans l'incognito le plus démoralisant, c'est un camouflé à mon amour propre (curieux qu'on puisse parler *d'amour propre* dans un tel contexte). Mais bon sang ! Il a bien dû m'arriver, une fois ou deux, de sortir des toilettes publiques en ayant oublié de remonter ma braguette et, bien que je porte un slip (question de maintien), il y avait sûrement des femmes et des enfants pour voir ça. C'est un cas flagrant d'exhibitionnisme ! Mais personne pour se souvenir de ces épisodes scabreux.

Imaginez, ça ne coûte rien. Imaginez, dis-je, que Geneviève de Fontenay, Yvette Horner, Marion Game et Line Renaud portent plainte contre moi. Pourquoi elles ? Il faut bien respecter la concordance des générations pour être un tant soit peu crédible. Là, ce serait la gloire, la notoriété absolue, j'aurais enfin un destin national. Happé par tous les plateaux de télé, convoqué par tous les tribunaux de France et de Navarre, Nautjac ne me verrait plus beaucoup. J'imagine déjà mes amis Robert et Serge faisant assaut de titres à sensation pour leurs canards respectifs : « *Le satyre de la pinède* », « *Le Priape de la côte ouest* », « *Le bouc-en-train de la presqu'île* », « *Le dépravé du littoral* », « *Le grand pervers encore vert* ».....

Pardonnez-moi, Monsieur le Maire, de ternir l'image de votre commune par ma célébrité sulfureuse, mais vous aurez des retombées médiatiques et touristiques. Je suis sûr que des centaines de blaireaux viendront photographier ma maison et le village et, dans la foulée, ils iront casser la croûte chez Myriam et Fred. Un afflux de touristes qu'on pourra quantifier au nombre de mouchoirs usagés, de bouteilles plastiques, de couches de bébé, de canettes et de mégots abandonnés entre monument aux morts et calvaire. Et avec ça, une création d'emploi : un agent municipal supplémentaire, spécialement assigné à l'évacuation desdits déchets.

On peut toujours rêver, mais personne ne m'a balancé. Alors, en attendant, je me berce (d'illusions). Après tout, ce n'est qu'une question d'amplitude.

Cornélius

* Il y a, cette année, vingt-trois ans que le premier édito, signé d'un certain Bonhomme, vous a été adressé.

UN NOUVEL ESPACE DE DÉTENTE ET DE BIEN ÊTRE



CATHY STYLE

CRÉATION COIFFURE MIXTE

OUVERT DU
MARDI AU SAMEDI

SOFA MASSANT SHIATSU
REVLON - WELLA

6 PLACE DU 11 NOVEMBRE
33990 NAUJAC SUR MER

05 56 41 27 05

Camping du Ranch

Mr LAOUE J.Jacques
4 Rue de la Bâche
33990 Naujac sur Mer



Téléphone : 05.56.73.00.63
Port : 06.89.71.29.62
Mail : laoue.jeanjacques@orange.fr

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION

VÉHICULES MOTORISÉS SUR LES PISTES DFCI



Nous vous rappelons que tous les véhicules motorisés sont interdits sur les pistes DFCI (motos, quads, etc...)

Ces véhicules causent des nuisances sonores ainsi que des dommages aux milieux naturels, à la faune (dérangement, modification du comportement) et à la flore. Ils sont également source de danger (risques d'accidents) pour les autres usagers (marcheurs, cyclistes, etc...) et provoquent une dégradation prématurée des pistes et chemins.

A ce jour, toute infraction sera sanctionnée sans appel.

- 135 € / jour pour la circulation sur voie non autorisée
- 135 € / jour pour la dégradation
- 135 € / jour pour défaut d'immatriculation

De même que, s'il s'agit de mineurs, les parents sont pénalement responsables.

Les pistes DFCI ont été créées pour défendre notre forêt contre les incendies et sont réservées à la circulation des propriétaires riverains et leurs ayants droits.



C'est désormais possible de le faire à la Mairie de votre domicile !

Le **P.A.C.S. (Pacte Civil de Solidarité)** est un contrat conclu par deux personnes physiques majeures, de sexes différents ou de même sexe, français ou étrangers et juridiquement capables.

En raison des enjeux importants que comprend la conclusion d'un PACS, notamment sur le patrimoine des partenaires, vous pouvez vous adresser à un notaire qui vous conseillera.

Quelles sont les pièces à fournir ?

- Une **copie intégrale** de votre acte de naissance **en original** (datant de moins de 3 mois) délivrée par votre mairie de naissance ou le Service Central de l'Etat Civil à NANTES pour les français nés à l'étranger,
- La preuve de votre identité (carte nationale d'identité ou passeport **en cours de validité**),
 - La déclaration conjointe d'un PACS
 - La convention-type de P.A.C.S
- Le livret de famille ou, à défaut, la copie intégrale avec filiation de l'acte de naissance de l'ex-conjoint décédé si vous êtes veuf(ve) dans le cas d'une union précédente.

Comment se déroule la procédure ?

Une fois toutes les pièces réunies, vous devez déposer en personne votre dossier à l'Etat Civil de votre lieu de résidence commune.

Si le dossier est jugé recevable, l'Officier d'Etat Civil vous contactera pour prendre rendez-vous pour la déclaration conjointe et l'enregistrement du PACS.

REPAS DES AINÉS

Le traditionnel repas des Aïnés s'est déroulé le dimanche 18 février à la salle des fêtes. Monsieur le Maire et son Conseil Municipal ont convié les jeunes de plus de 65 ans à se réunir pour partager un moment de convivialité.

Cette année, ils étaient près de 80 à répondre à l'invitation et se sont donc retrouvés autour de tables joliment décorées pour l'occasion. Des tables dressées par l'équipe de bénévoles et d'élus Nicole, Marie-Christine, Corinne, Jean-Jacques, Camille, etc. Cette année encore, la Municipalité a fait les choses en grand en proposant un menu gastronomique préparé et servi par le traiteur « La Renaissance » de Saint Laurent de Médoc, le tout accompagné d'un spectacle à deux voix. La sculpturale chanteuse Sandra Ludyla et son partenaire à la voix suave, Eric. Il régnait, ce dimanche, une agréable ambiance faite de souvenirs communs et d'espoirs de se retrouver l'année prochaine.



UNE NAUJACAISE AU CHAMPIONNAT D'EUROPE



Le 1er avril 2018, Kim et Missy des Lacs de la Côte d'Argent ont été sélectionnées dans l'équipe de France Junior d'Agility ! Elles ont fini premières du classement national, une extraordinaire réussite pour une jeune fille pleine de volonté et sa chienne d'à peine 2 ans. Et dans l'histoire, la Naujacaïse ça n'est pas Kim... mais Missy qui est née à Groussac en Janvier 2016 ! C'est donc avec passion et fierté que nous leur souhaitons

bonne chance pour les Championnats d'Europe qui auront lieu aux Pays-Bas en Juillet...

PRATIC-INFO

Mairie

Secrétariat : 05-56-73-00-55

Télécopie : 05-56-73-03-87

Courriel : mairie.naujac@orange.fr

Heures d'ouverture au public :

Lundi 9h/12h et 14h/17h30

Mardi 9h/12h et 14h/17h30

Mercredi 9h/12h

Jeudi 9h/12h et 14h/17h30

Vendredi 8h/12h

Samedi 9h/12h

SERVICE URBANISME

Accueil du public sur RDV uniquement :

Lundi 9h/12h

Mardi 14h/16h

Jeudi 14/16h

Ramassage tri sélectif

Bio et tout venant : Tous les vendredis

Bac jaune et verre : Les jeudis des semaines bleues

Déchèterie de Lesparre-Médoc

Accepte les déchets d'équipements électriques et électroniques

Du mardi au samedi 8h30/12h et 14h/17h30

Tel : 05-56-41-16-23

Bibliothèque municipale

Le mercredi de 10h00 à 11h30 (adultes)

Le mercredi de 10h00 à 11h00 (enfants)

Agence postale

Tel : 05-56-73-00-55

Lundi/mardi/jeudi 9h/12h et 14h/17h

Mercredi/vendredi 9h/12h

Samedi 9h/12h

Borne postale, levée à 12h, 10h le samedi

Recyclerie

Ouverture tous les mercredis de 10h à 17h

Et le 1er samedi du mois

ETAT CIVIL

Naissance

Chloé DUBOURG le 5/03/18

Décès :

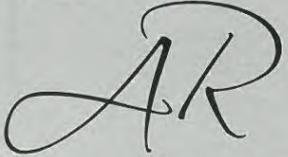
MARTIN Gilberte le 14/03/18

ANTELO Jean le 20/03/18

ISIDOR Liliane le 25/03/18

NAUD Bernard le 30/03/18

Pompes Funèbres



Alain Robert

28, cours du Mal de Latre de Tassigny
33340 LESPARRE-MÉDOC
Tél. : 05 56 73 40 61

6, route d'Avensan
33480 CASTELNAU DE MÉDOC
Tél. : 05 56 58 14 76

Menuiserie aluminium - PVC
Vérandas
Miroiterie, vitrages isolants
Stores et toiles
Portails aluminium
Volets roulants, battants
et rideaux métalliques
Remplacement de casses



Ets SOMIREY
distributeur peintures SIKKENS



atelier et magasin :
6, rue A.-Lafittau - BP 19
33341 Lesparre-Médoc Cédex
Tél. 05 56 41 04 14 - Fax 05 56 41 27 87
somirey@wanadoo.fr
www.somirey.com

LE PETIT NAUJACAIS

Bulletin d'information
de la Commune de Naujac-sur-Mer
Rédaction et impression
Mairie de Naujac-sur-Mer 33990

Directeur de publication
Jean-Bernard DUFOURD

Rédacteur en chef

Marie-Christine BARBE

Equipe rédactionnelle

Camille Bégué, Gérard Libert,

Jean-Paul Le Glatin

Tiré à 900 exemplaires
Dépôt légal Avril 2014



TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
PAVAGE ET AMÉNAGEMENT URBAIN
ASSAINISSEMENT, VENTE ET LIVRAISON DE SABLE,
GRAVE BÉTON, TERRE, CALCAIRE, GRAVIERS

BUREAUX
ZA DE BEAU CHÊNE
33250 CISSAC
05 56 73 18 70

GRAVIÈRES
LA LANDE DE POLYÈRE
33990 NAUJAC/MER
05 56 41 19 73

ROUTE DE VENDAYS
33340 QUEYRAC
05 56 59 82 60

UNIFICOITÉ DE 